

Séance du 11 Mars 2013

L'an deux mil treize, le 11 mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de THIVARS, légalement convoqué le 1^{er} mars 2013, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame MARCETTEAU Annick, Maire.

Présents : Annick MARCETTEAU, Odile MARNEUR, Didier JACQUET, Corinne PELLETIER, Michel HALLAY, Pascal CASIEZ, Bernard FERRON, Alain LUCAS, Daniel MALHERBE, Daniel BLIN

Absents excusés :

Francisque LE GOFF pouvoir à Annick MARCETTEAU
Claude LAVRAT
Dominique GUILLOTIN

Absent non excusé : Bruno TULPAIN

Secrétaire de séance : Michel HALLAY

1 - Projet maison médicale et logements locatifs

Mme le Maire rappelle au conseil municipal l'accord donné à la Société Immobilière Val de Loire – 3 f, par délibération n° 2012-48 du 9 octobre 2012, pour travailler sur le projet d'une maison médicale et de logements sociaux sur le site de l'ancienne gendarmerie sise 37 rue Nationale.

Le comité d'engagement du groupe, réuni le 11 février 2013, a donné son accord à condition qu'une des deux solutions proposée ci-après soit acceptée par la municipalité :

1/ acquisition en pleine propriété gratuite du terrain, c'est-à-dire sans bail emphytéotique mais en gardant la démolition du bâtiment à la charge des 3f.

2/ acquisition par bail emphytéotique du terrain nu, c'est-à-dire avec prise en charge du coût de la démolition par la municipalité.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal décide de retenir la 2^{ème} proposition, soit l'acquisition par bail emphytéotique du terrain nu, et démolition de l'ancienne gendarmerie à la charge de la commune.

La séance est levée à 19h15.

Le secrétaire,
Michel HALLAY